



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant à l'**École Taché** (Maternelle à 6^e année) :

Auxiliaire – 6,00 heures par jour

Catégorie salariale 1 – 1,00 h/jr

Catégorie salariale 2 – 5,00 h/jr

Contrat permanent

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un diplôme d'études secondaires
- détenir un certificat d'auxiliaire en enseignement (atout)
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit
- posséder d'excellentes connaissances de l'anglais parlé et écrit afin d'appuyer avec la programmation anglaise langue additionnelle
- avoir d'excellentes habiletés de communication
- avoir des connaissances en informatique
- démontrer la capacité de travailler en équipe et avoir de l'entregent
- démontrer de l'enthousiasme, de la débrouillardise et une ouverture d'esprit
- collaborer étroitement avec l'équipe-école
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie d'inclusion
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire

Il sera un atout si le/la candidat(e) :

- a suivi des cours dans le domaine de santé, RCP et/ou premiers soins

Échelle salariale : Catégorie salariale 1 – 19,96 \$ à 23,30 \$

Catégorie salariale 2 - 22,05 \$ à 26,03 \$

L'entrée en fonction se fera dès que possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae en français et trois (3) noms de référence à la direction de l'école avant **16 h, le 17 janvier 2019**.

Madame Mireille Kazadi, directrice

École Taché

744, rue Langevin

Winnipeg (Manitoba) R2H 2W7

Courriel : mireille.kazadi@dsfm.mb.ca

Téléphone : (204) 233-8735 Télécopieur (204) 235-0321

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification du casier judiciaire avec une vérification pour les personnes appelées à travailler auprès de personnes vulnérables récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur et compléter la *Demande de vérification du registre concernant les mauvais traitements*, avant d'entrer en poste.

Numéro de poste : 84-AUX-18